

Pour une Défense d'avance



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

POUR 2009



SOMMAIRE

→ PRÉSENTATION DU MINISTÈRE	PAGE 05
→ PILOTAGE DE LA DÉMARCHE	PAGE 17
→ IMPACTS	PAGE 29
→ ANNEXES	PAGE 81

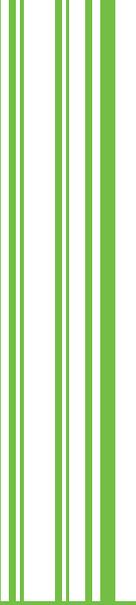


RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

POUR 2009





PRÉSENTATION DU MINISTÈRE

- ÉDITORIAL DE HERVÉ MORIN,
MINISTRE DE LA DÉFENSE **PAGE 07**
- ENTRETIEN AVEC ÉRIC LUCAS,
HAUT FONCTIONNAIRE
AU DÉVELOPPEMENT DURABLE **PAGE 09**
- LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
DE LA DÉFENSE **PAGE 10**
- CHIFFRES CLÉS **PAGE 12**
- FAITS MARQUANTS DE 2009 **PAGE 15**

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

POUR 2009



© ROLAND PELLEGRINO

ÉDITORIAL DE HERVÉ MORIN, MINISTRE DE LA DÉFENSE

Grâce à l'investissement de l'ensemble de son personnel, civil et militaire, la Défense est aujourd'hui un des moteurs de la mise en œuvre d'une politique durable au sein de l'État. Il s'agit pour le ministère d'une question d'éthique, d'un devoir moral, car la nature des activités de la Défense, la taille et la localisation de ses implantations, l'importance de ses effectifs et le volume de ses achats impliquent une véritable responsabilité en matière de développement durable.

Depuis mon arrivée au ministère, cette démarche est au cœur de mon action et de mes décisions. Cette deuxième édition du rapport développement durable montre que les objectifs ambitieux que j'ai fixés ont été poursuivis : les actions engagées ont été pérennisées et de nouveaux chantiers ont été lancés pour couvrir les trois piliers du développement durable.

Afin de préserver l'environnement et les territoires, nous avons notamment signé une convention nationale avec la fédération des conservatoires des espaces naturels. Nous avons également investi 36 millions d'euros dans la dépollution de nos sites, portant ce budget à 60 millions d'euros depuis 2006. En matière d'infrastructures, nous avons poursuivi la démarche de certification haute qualité environnementale, à travers la signature du contrat de partenariat public privé pour la construction de l'École nationale des techniques avancées sur le plateau de Saclay, par exemple.

En matière d'achats, trente-et-un programmes d'armement éco-conçus ont été initiés. Un réseau de vingt-trois acheteurs référents « achats durables » a été structuré. Par ailleurs, pour soutenir l'activité de recherche et développement, nous avons créé le programme RAPID, régime d'appui aux PME pour l'innovation duale, qui permet aux entreprises de bénéficier de l'appui financier du ministère.

Enfin, en tant que second employeur public, le ministère de la Défense a un véritable rôle à jouer sur le plan social. A travers le plan Égalité des chances, j'ai voulu que la Défense renforce son rôle d'intégration et de promotion sociale, notamment envers les jeunes issus de milieux moins favorisés, dans les zones sensibles mais aussi dans les zones rurales. La politique de ressources humaines du ministère doit aussi être ouverte aux personnes en situation de handicap. Tel est le sens de la campagne d'information itinérante qui se poursuit cette année dans six villes de France.

Les premiers résultats sont positifs et nous sommes le premier contributeur au fonds État Exemplaire. Mais les enjeux du développement durable méritent que nous allions encore plus loin. C'est pourquoi, pour la période 2010-2014, un budget de 368 millions d'euros a été alloué à la réalisation des soixante actions du Plan Environnement.

Je tiens à remercier les personnels de la Défense pour la conviction avec laquelle ils mettent en œuvre au quotidien notre politique de développement durable, mais aussi pour leur comportement individuel responsable et éco-citoyen. C'est grâce à eux que nous pourrons relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Hervé Morin
Ministre de la défense

Hervé Morin



© J. ROBERT - SGA/DMFA

ENTRETIEN AVEC ÉRIC LUCAS, HAUT FONCTIONNAIRE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA DÉFENSE

Le rapport développement durable 2008 du ministère de la Défense était le premier rapport de l'administration française. Vous poursuivez dans cette démarche en publiant le deuxième rapport. Qu'en attendez-vous ?

En France, depuis l'adoption en 2001 de la loi sur les nouvelles régulations économiques, les entreprises cotées en bourse ont une obligation légale d'information sur un nombre fixé d'impacts sociaux et environnementaux de leurs activités. Le ministère de la Défense, compte tenu de ses activités, polluantes pour certaines d'entre elles, compte tenu de sa taille, de sa surface et de son « poids » en matière d'achats a choisi de s'imposer cette exigence de transparence. C'est pourquoi il poursuit la publication d'un rapport annuel qui est diffusé très largement.

Par ailleurs, les résultats du sondage réalisé à l'été 2008 sur l'engagement du ministère en faveur du développement durable montraient qu'il était jugé peu impliqué dans ce domaine. Bien que sa légitimité sur les différentes thématiques étudiées (environnement, égalité des chances et soutien des PME/PMI) ne fasse aucun doute aux yeux des personnes interrogées, il ressortait un défaut évident de connaissance. Or, la Défense est très impliquée au travers de plusieurs plans d'action et s'est structurée pour répondre à cet enjeu. La publication de ce nouveau rapport développement durable vient encore rappeler son rôle.

Imaginez-vous une évolution dans la conception de ce rapport ?

Oui, l'exercice est encore perfectible, notamment en travaillant avec l'ensemble des parties prenantes (les représentants du personnel, les associations, les citoyens, le ministère de l'Écologie, etc.). De plus, nous réfléchissons aux modalités d'une certification du rapport.

Vous êtes haut fonctionnaire au développement durable au ministère de la Défense, avez-vous le sentiment que celui-ci gagne du terrain dans les actions du ministère au quotidien ?

Oui, indéniablement. Nous mettons en place des règles de base pour que les personnels et les services aient le réflexe durable. Nous devons également répondre aux demandes du plan État exemplaire piloté par le ministère de l'écologie pour lequel des mesures avec indicateurs de résultats sont demandées annuellement à chaque ministère depuis cette année. Le ministère réfléchit également à sa stratégie développement durable pour les années à venir.



LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA DÉFENSE

La stratégie de sécurité nationale s'articule autour de cinq fonctions stratégiques : connaissance et anticipation, prévention, dissuasion, protection et intervention. La combinaison de ces différentes fonctions doit pouvoir évoluer en s'adaptant aux modifications de l'environnement stratégique.

La connaissance et l'anticipation sont une priorité. Elles garantissent l'autonomie de décision et permettent à la France de conserver l'initiative stratégique.

La dissuasion nucléaire demeure un fondement essentiel de la stratégie nationale. Elle est la garantie ultime de la sécurité et de l'indépendance de la France. Elle a pour fonction d'empêcher une agression d'origine étatique contre les intérêts vitaux du pays, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme.

La protection de la population et du territoire est au cœur de notre stratégie en raison du développement de nouvelles vulnérabilités. Elle doit prendre en compte l'évolution des menaces, notamment terroristes.

Les capacités de prévention des conflits et d'intervention seront concentrées sur les zones où les risques impliquant les intérêts stratégiques de la France et de l'Europe sont les plus élevés. L'axe géographique prioritaire va de l'Atlantique au golfe Arabo-persique et à l'océan Indien.

La politique de défense et de sécurité se décline pour chaque fonction stratégique en objectifs et en contrats opérationnels. Ceux-ci orientent l'organisation et dimensionnent les capacités que les armées doivent pouvoir mettre en œuvre.

Il s'agit :

- pour la fonction connaissance et anticipation, d'assurer la connaissance des risques, des menaces et des ruptures potentielles de tous types et d'anticiper les crises en renforçant en particulier les capteurs spatiaux et en développant une capacité de détection des tirs de missiles balistiques et d'alerte ;
- pour la fonction dissuasion, d'assurer la posture fixée par le Président de la République avec au moins un Sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) à la mer en permanence, des moyens de sûreté assurant la liberté d'action des SNLE, une capacité de frappe aérienne nucléaire disponible en permanence et des moyens d'accompagnement et de soutien de la composante aéroportée ;
- pour la fonction prévention, de disposer de forces prépositionnées articulées à terme en deux points d'appui sur les façades occidentale et orientale de l'Afrique et pouvant intervenir dans la bande sahélienne, d'une présence renforcée (avec au moins une base) dans le golfe Arabo-Persique et d'une capacité de projection régionale dans certains DOM-COM (Antilles-Guyane, La Réunion, Nouvelle-Calédonie) ;

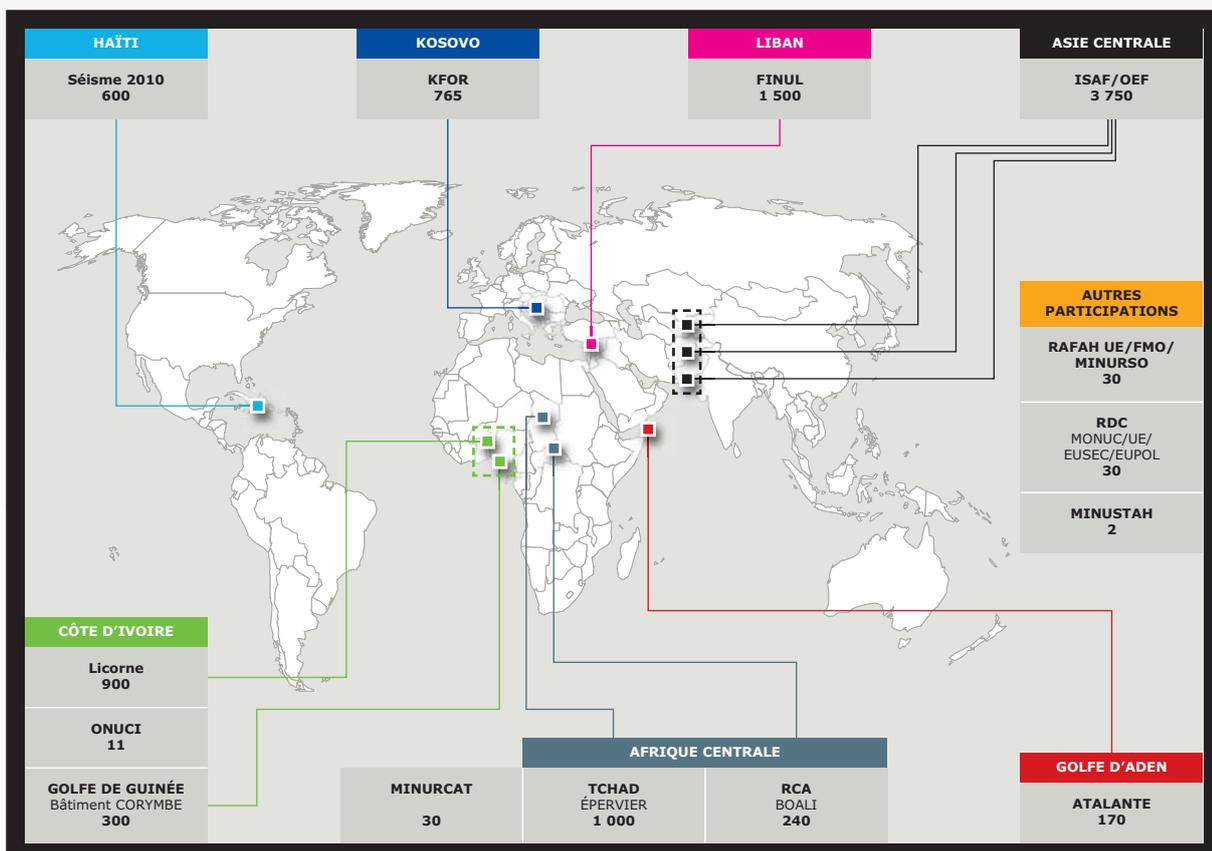


- pour la fonction protection, de contribuer à la protection de la population sur le territoire national et à la résilience de la Nation, face aux risques et aux menaces de toute nature, en particulier terroristes, en :
 - renforçant la sécurité des installations d'importance vitale, des mouvements sur le territoire et de l'accès à celui-ci (jusqu'à 10 000 hommes des forces terrestres) ;
 - renforçant en métropole le dispositif de défense aérienne et de sauvegarde maritime ;
 - soutenant le dispositif de sécurité intérieure et de sécurité civile, notamment avec des capacités spécifiques (transports, santé, aide au déploiement, NRBC...) ;
- pour la fonction intervention, de contribuer à la sécurité internationale en participant à des opérations de stabilisation et de maintien de la paix et d'être en mesure de faire face à un conflit majeur à l'extérieur du territoire dans un cadre multinational. Les armées doivent ainsi être capables de projeter (jusqu'à 7 000 à 8 000 kilomètres) :
 - en six mois, une force terrestre pouvant aller jusqu'à 30 000 hommes pour une durée d'un an, suivie d'une action de stabilisation ;
 - une force aérienne de combat de 70 avions ;
 - une force navale ou aéronavale de combat de 2 à 3 groupes d'intervention.

Les armées doivent en outre tenir prête en permanence et sous bref préavis une capacité de réaction pouvant être engagée dans un cadre national ou multinational et constituée d'unités d'intervention terrestre (5 000 hommes), aérienne et maritime et des forces de présence et de souveraineté.

(extrait du rapport annexé à la loi de programmation militaire 2009-2014)

Opérations extérieures (février 2010) / Total OPEX > 9 500 militaires





CHIFFRES CLÉS

PLAN D'ACTION ENVIRONNEMENT DE LA DÉFENSE

60 mesures en matière d'infrastructure (gestion de l'énergie dans les bâtiments neufs et anciens), de gestion des déchets et des substances dangereuses, de gestion de l'eau, de déplacements et de politique d'achats

368 millions d'euros sur la période 2010-2014

4 sites pilotes > l'École Polytechnique, le camp de l'armée de terre de Mailly, la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy et le parc d'hydrocarbures du Lazaret dans la rade de Toulon

ÉQUIPEMENT DE DÉFENSE

13,4 milliards pour l'armement

5,2 milliards pour le soutien (fournitures, papier ou matériel informatique etc.)

BIODIVERSITÉ

250 000 hectares en métropole de terrains utilisés par la Défense

189 sites représentant **42 000 hectares** de terrains militaires classés NATURA 2000

105 conventions avec l'ONF

12 conventions avec les conservatoires des espaces naturels (CREN)

12 conventions avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage

454 hectares cédés au conservatoire de l'espace littoral et des rivages (CELRL) depuis 1994

TRANSPORT

220 postes de visioconférences installés en 2009

Interdiction d'utiliser la voie aérienne civile pour rejoindre une ville située à moins de trois heures de train (déplacements professionnels)

Moins 20% de véhicules acquis ou loués en 2009 rejettent + de 130 g/CO₂/Km



RÉSEAU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un réseau de près de **600 personnes**

ÉCO-CONCEPTION

80 navires en service seront dotés d'un passeport vert d'ici 2012

31 programmes d'armement intègrent en 2009 une démarche d'éco-conception

INNOVATIONS

14,3 M€ de crédits de recherche consacrés à la protection de l'environnement

12 projets innovants financés par le fonds d'intervention pour l'environnement en 2009 pour **500 000 €**

18 centres/services certifiés ISO 14 001

8 bilans carbone réalisés > 6^e régiment du matériel de l'armée de terre de Besançon, atelier industriel de l'aéronautique de Clermont-Ferrand, DGA Techniques terrestres, îlot Saint-Germain (principal site d'administration centrale du ministère de la Défense) et les 4 sites pilotes

INSTALLATIONS CLASSÉES

5 800 installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), dont :

→ **42 installations** soumises à autorisation avec servitude «AS»

→ **1 489 installations** soumises à autorisation «A»

1 551 installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA)

ÉNERGIE ET EAU DANS LES BÂTIMENTS

32% > la part du patrimoine militaire (en valeur) du patrimoine immobilier de l'État

10 000 > le nombre de bâtiments de la Défense dont la surface dépasse 1 000 m² qui seront équipés de compteurs individuels d'électricité et d'eau

19 > le nombre de sites Défense qui font l'objet d'audits énergétiques suivis d'opérations d'optimisation énergétique



DÉPOLLUTION

60 millions d'euros entre 2006 et 2009

PLAN HANDICAP 2009-2011

Une campagne itinérante de formation et d'information portant sur le handicap. Plus de **1 800 visiteurs** et près de **600 acteurs** ont participé à la formation handicap et bonnes pratiques dispensée pendant la campagne

INSERTION

20 centres d'insertion dits «Défense 2^e chance» offrant près de **2 300 places** en 2009, taux d'insertion de **73%** (secteurs du BTP, des services à la personne, des services aux entreprises ou encore de l'hôtellerie)

25 000 jeunes ont bénéficié du plan «égalité des chances» en 2009

200 parrains et **350 filleuls** dans le cadre du tutorat pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur

6 lycées de la Défense ouverts à des jeunes issus de milieu modeste et méritants
> **240 élèves** de milieu modeste admis dans les lycées de la Défense

PARITÉ

20% des militaires recrutés sont des femmes > taux de féminisation de **15%** (36 139 femmes)

ACHATS DURABLES

900 000 euros d'achats de produits bio

350 participants au premier colloque achats durables

100% de consommation de papier issu de la filière éco-responsable depuis décembre 2009

2 personnes éloignées de l'emploi insérées dans le cadre de marchés SID et SPAC

Lancement d'un marché de tricot de service de la Marine nationale avec des critères de développement durable (coton bio, respect de l'environnement, toxicité, respect des règles de l'organisation internationale du travail)

Déclassement de **50% des véhicules** de fonction et réduction de **10%** du parc



FAITS MARQUANTS DE 2009

-
- 12 fév.** Réunion de la commission d'attribution du Fonds d'intervention pour l'environnement
-
- 13 fév.** Visite par la secrétaire d'État Chantal Jouanno du centre d'expertises pratiques de lutte anti-pollution (CEPPOL) à Brest pour les 30 ans du centre
-
- 19 mars** Journée de l'égalité des chances
-
- 24 mars** À l'occasion du lancement du Plan Handicap 2009-2011, le ministre de la Défense accompagné du secrétaire d'État à la solidarité à Satory, a souligné l'importance de fédérer les bonnes pratiques, d'encourager les initiatives et de mobiliser l'ensemble du personnel civil et militaire du ministère de la Défense sur la question du handicap, l'insertion durable et réussie des travailleurs handicapés dans leur emploi
-
- 19 mai** Le ministre de la Défense et le secrétaire d'État chargé de la solidarité présentent le livret «18 ans, respect les filles» aux journées d'appel de préparation à la Défense
-
- 2 juillet** Colloque défense/environnement à l'Assemblée nationale
-
- 3 sept.** Présentation du 1^{er} rapport développement durable par le ministre à SISSONNE et signature d'une convention de partenariat écologique avec la Fédération des conservatoires des espaces naturels
-
- 15 sept.** Inauguration de la campagne itinérante de formation et d'information sur le handicap
-
- 7 oct.** Inauguration du bâtiment HQE de la DRH de l'armée de l'air à Tours par le ministre de la Défense et M. Hervé NOVELLI, secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services et de la Consommation
-
- 20 oct.** Signature de la convention pour la protection du Gypaète barbu entre la LPO, le ministère de l'Écologie et le ministère de la Défense
-
- 29 oct.** Signature de la nouvelle directive «achats durables» par le ministre de la Défense
-
- 19 nov.** Premier colloque «achats durables»
-
- 9 déc.** Hervé Morin, ministre de la Défense, a signé un nouveau plan d'action environnement comportant 60 mesures, pour un coût total de 368 M€ pour la période 2010-2014

